

Compte-rendu de la réunion du Comité de direction du 20 septembre 2022

Présents : Jean-Christophe DUPUIS, Pascal OHEIX, Eric HALLOT, Michel SUSINI, Jean-Marie BLANGERO, Olivier LANCELOT et Julien SARACINO

Absent excusé : Fabien TREMBLAY

1. École de tennis :

12 groupes supplémentaires ont été créés pour les enfants. Le nombre d'élèves passe de 300 à 350 cette année, cette augmentation résultant notamment du fait que les écoles de Mouans-Sartoux ayant adopté la semaine de 4 jours, le mercredi matin a été libéré, laissant ainsi la possibilité aux enfants de pratiquer des activités sportives. Par ailleurs, 16 adultes supplémentaires participeront aux cours collectifs.

2. Éducateurs :

Sébastien ALIZON, Laurent SILVY et Ton VAN ROYEN connaissent peu de changement dans leur volume d'activité.

Kevin ANDRE, qui était titulaire d'un contrat d'apprentissage et a passé avec succès son diplôme d'état a été recruté dans le cadre d'un CDI intermittent et pourra également donner des cours individuels dans le cadre d'un contrat de coopération libérale.

Quentin, qui bénéficiait également d'un contrat d'apprentissage, a quitté le club pour la région parisienne et est remplacé par Valérian IVALDI dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Quentin SERRANO (2h/semaine) et Iago SALA-ALVAREZ (5h/semaine) renforcent l'équipe en qualité d'Assistant Moniteur de Tennis.

Lucas DOUERE est le nouveau préparateur physique (8h/semaine) et sera présent les mercredis et vendredis soir.

Les dimanches, Nicolas RECOURA et Davy TRUFFAUT assureront la permanence.

Mehdi BENTAHAR, en formation pour préparer le diplôme d'état, est en stage non rémunéré pour les journées des mercredis et samedis.

3. Compétition :

Le niveau des enfants s'est amélioré avec 15 à 20 joueurs classés en 11/12 ans.

D'une façon générale, on constate une augmentation des jeunes classés, notamment due au challenge Riviera qui a été mis en place la saison dernière avec les clubs d'Antibes, du Cannet et de Mougins.

Par ailleurs, 2 groupes supplémentaires ont été créés en Avenir Club.

Enfin, 8 équipes ont été inscrites dans les championnats Senior + qui débutent la 1^{ère} semaine d'octobre : pour les dames, 2 équipes en 35 ans et pour les hommes, 2 équipes en 35 ans, 2 équipes en 45 ans et 2 équipes en 65 ans

4. Animations prévues prochainement :

- 2^{ème} quinzaine d'octobre : double parent/enfant,
- Octobre : doubles enfants,
- Dimanche 23 octobre : animation adulte à définir.

5. Deux évènements importants programmés d'ici à la fin de l'année :

Le premier sera l'inauguration du club sous la forme d'un cocktail le **samedi 22 octobre à 17H 30**, auquel tous les adhérents seront invités.

Le second sera la tenue de la prochaine Assemblée Générale le **vendredi 25 novembre à 18H30**.

6. Bilan comptable :

Les chiffres sont provisoires car certaines factures de travaux n'ont pas encore été reçues.

Les comptes de l'exercice 2021/2022 devraient se solder par un excédent de l'ordre de 3 000 €.

Pour ce qui concerne le projet de construction de 3 nouveaux terrains de padel, le dossier est bien avancé sur le plan technique mais le plan de financement n'est pas encore bouclé auprès des organismes financiers.

Un devis a été obtenu pour envisager à moyen terme la réfection totale des terres battues pour un coût s'élevant à 120 000 euros.

7. Rénovation de la cuisine :

Dejan a procédé à un nettoyage complet de la cuisine.

Le faux plafond doit être refait en totalité dans les jours qui viennent.

Un congélateur, un réfrigérateur, un piano de cuisson ainsi qu'un lave-vaisselle ont été commandés pour remplacer ceux existants qui sont à bout de souffle.

Mouans-Sartoux le 1^{er} octobre 2022

Le Président



Jean-Christophe DUPUIS